

# Bordereau de signature

## DEC2019\_0095



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	13/06/2019	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	13/06/2019	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2019-06-13)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decision\_mairie

# VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE (SERVICES D'ACTION A LA POPULATION)  
SERVICE PATRIMOINE ET TOURISME  
N/REF: AB/MPB

DEC2019\_ 0 095

## DECISION

**OBJET :** DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA D.R.A.C. ÎLE-DE-FRANCE AU TITRE DES ACTIONS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 2019.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article L.2122-22-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 12 février 2016 portant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU la Convention Ville d'art et d'histoire, article 8, et son annexe financière,

**CONSIDÉRANT** que les actions énoncées ci-après vont être réalisées en 2019 pour mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire pour un montant de 18 300 euros,

**CONSIDÉRANT** l'avis du Bureau Municipal du 3 juin 2019,

## DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** la ville de Noisiel sollicite une subvention auprès de la D.R.A.C. Île-de-France pour un montant de 9.000,00 euros en référence au tableau ci-dessous :

Descriptif	Charges	Produits	
		Ville de Noisiel	DRAC
<ul style="list-style-type: none"><li>- Centenaire de la fin de la Guerre 1914-1918 : exposition « la grande Guerre à Noisiel » ; Goûter culturel gourmand « la valise de pépé » ; projet « Les coloniaux » avec le Collège le Lizard.</li><li>- Nuit des musées : «<i>Les mystères de l'ancienne mairie</i>»</li><li>- Valorisation des anciens réfectoires Menier dans le cadre du lancement de la souscription publique auprès de la Fondation du patrimoine,</li><li>- Journées européennes du patrimoine 2019 : exposition « les réfectoires Menier passent à table ! » ; animation artistique participative ; rallye-jeu pour le jeune public ; publication brochure Focus « Les réfectoires ».</li></ul>	18 300 €	9 300 €	9000,00 €

1/2



# VILLE DE NOISIEL

0 095

Suite de la décision N°2019\_

portant demande de subvention auprès de la D.R.A.C. Île-de-France au titre des actions Ville d'art et d'histoire 2019.

**ARTICLE 2 :** Ampliation de la présente décision est transmise à :

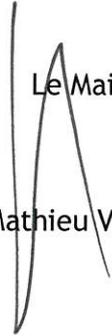
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Torcy
- Monsieur le Comptable public de Marne-la-Vallée
- Madame le Directeur Général de la Mairie de Noisiel

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Noisiel, le 11 JUIN 2019

Le Maire



Mathieu VISKOVIC

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	13 JUIN 2019
Affiché le	13 JUIN 2019
Notifié le	13 JUIN 2019
Publié le	13 JUIN 2019

2/2





## Collectivité

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2019

**Veillez cocher la case correspondant à votre situation :**

- première demande  
 renouvellement d'une demande

**Vous trouverez dans ce dossier :**

- Des informations pratiques
- Une demande de subvention (fiches 1- 2- 3)
- Une attestation sur l'honneur (fiche 4)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 5)

*Veillez envoyer ce dossier à l'une des administrations suivantes (cochez la case correspondante et donnez les précisions demandées) :*

- Etat**

Ministère Culture et communication

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

- Région**.....

Direction.....

- Département**.....

Direction.....

- Commune** .....

Direction.....

- Autre organisme public**

Direction.....

# Informations pratiques

## Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire destiné **aux collectivités locales** désireuses d'obtenir une subvention de la part du Ministère de la culture - Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Il concerne les demandes de financement **d'une ou plusieurs action(s) spécifique(s)**.

Le dossier comporte de 4 fiches.

### ➤ **Fiche n° 1 : Présentation de la collectivité responsable du projet**

Cette fiche facilitera vos relations avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Vous présenterez les éléments d'identification de la collectivité responsable du projet, ses activités habituelles ainsi que des renseignements d'ordre administratif et juridique.

### ➤ **Fiche n° 2 : Description de l'action spécifique**

Cette fiche sert à décrire l'action (ou les actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Elle est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

### ➤ **Fiche n° 3 : Budget prévisionnel de l'action projetée**

Cette fiche retrace le budget prévisionnel de l'action projetée en présentant **un budget équilibré en charges et en produits** et en détaillant les postes de dépenses et recettes (précisez les subventions sollicitées auprès d'autres partenaires publics ou privés).

### ➤ **Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur**

Cette fiche permet au représentant légal de la collectivité, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

**Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.**

### ➤ **Fiche n° 5 : Pièces à joindre à votre dossier**

- Le présent formulaire dûment rempli (fiches 1,2,3,4)
- La délibération de l'assemblée délibérante relative au projet concerné
- Toute autre document que vous jugez utile de transmettre pour la bonne instruction de votre demande
- Le relevé d'identité bancaire
- Le compte rendu de l'utilisation des fonds reçus à transmettre dans les six mois suivants la réalisation de l'action, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

# Présentation de votre collectivité – Fiche 1

## Identification de votre collectivité :

Nom de votre collectivité : Mairie de Noisiel

Statut : commune

Adresse : Service patrimoine – Hôtel-de-Ville – 26 place Emile-Menier  
Commune : NOISIEL

Code postal : 77186

Téléphone : 0160377399      Télécopie : 0160377349

Courrier électronique : patrimoine@mairie-noisiel.fr

Numéro SIREN :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal :                      Commune :

## Identification du responsable de la structure et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal :

Nom : VISKOVIC                      Prénom : Mathieu

Qualité : Maire

Courrier électronique : cabinet-maire@mairie-noisiel.fr

La personne chargée du dossier

Nom : BARBARA                      Prénom : Anne

Courrier électronique anne.barbara@mairie-noisiel.fr

## Identités et adresses des structures culturelles pour lesquelles la subvention est demandée

(un organigramme peut être joint pour décrire les relations)

Etablissement (s) : service municipal du patrimoine et du tourisme en charge de la mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire.

# Description de l'action – Fiche 2

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

## Présentation des actions :

Mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire, notamment dans le domaine d'édition et d'événements autour de la valorisation de l'architecture et du patrimoine.

- **Centenaire de la fin de la Guerre 1914-1918**
  - o **Exposition** « La Grande Guerre à Noisiel » avec médiations auprès de classes de primaire et de collège,
  - o Goûter culturel gourmand « La valise de Pépé » : animation autour de lettres de poilus et de leur famille,
  - o Projet « Les coloniaux » avec une classe de troisième du collège Le Lizard : restitution théâtrale et exposition.
  - o **Date(s)** : exposition du 10 novembre au 10 décembre 2018 ; projet collège de novembre à mai 2019 avec restitution les 17, 18 et 19 mai 2019.
  - o **Public cible** : grand public, scolaires de la maternelle au lycée ; étudiants ; champ social.
  - o **Public attendu** : 500
  - o **Lieu(x)** : cité Menier ; quartier du Lizard
  
- **Nuit des musées : «Les mystères de l'ancienne mairie»**
  - o Animation de type Escape Game visant à valoriser un édifice Inscrit MH et sensibiliser le public au patrimoine local par des énigmes en lien avec l'histoire et le patrimoine Menier.
  - o **Date(s)** : 18 mai 2019
  - o **Public cible** : grand public
  - o **Public attendu** : 30
  - o **Lieu(x)** : Ancienne mairie, Noisiel
  
- **Valorisation des anciens réfectoires Menier** (édifice inscrit MH) dans le cadre du lancement d'une souscription publique via la Fondation du patrimoine : exposition et conférence lors de la signature ; publication d'une brochure Focus Vpah, visites guidées, etc.
  - o **Date(s)** : événement signature convention le 24 mai 2019 ; divers événementiels et animations de mai à décembre 2019.
  - o **Public cible** : grand public
  - o **Public attendu** : indéterminé.
  - o **Lieu(x)** : ville de Noisiel
  
- **Journées européennes du patrimoine 2019**
  - o **Exposition** « *Les réfectoires passent à table !* » exposition traitant de l'alimentation ouvrières au XIX<sup>e</sup> siècle et de son architecture, au travers de l'exemple des réfectoires Menier.
  - o **Rallye-jeu** à destination du jeune public : découverte de l'architecture ouvrière (cité Menier).
  - o **Intervention artistique participative** autour des réfectoires Menier.
  - o **Date(s)** : 14 septembre au 12 octobre 2019 (exposition) ; 21 et 22 septembre (rallye-jeu et intervention artistique)
  - o **Public cible** : scolaires de la maternelle au lycée ; étudiants ; grand public ; champ social.
  - o **Public attendu** : 2000
  - o **Lieu(x)** : cité ouvrière Menier de Noisiel

# Budget prévisionnel de l'action – Fiche 3

CHARGES	PRODUITS (1)
<b>Charges spécifiques à l'action</b> <b>Achats</b> <b>Prestations de services :</b> <b>5 000</b> - création graphique - impression - droit reproduction <b>Matières et fournitures</b> - matériel pédagogique, artistique et/ou scénographique <b>1 000</b> <b>Services extérieurs</b> Locations Entretien Sécurité <b>1 300</b> <b>Autres services extérieurs</b> Honoraires Publicité Déplacements, missions <b>Charges de personnel</b> <b>11 000</b> Salaires et charges Frais généraux	<b>1 - Ressources propres                9 300</b>  <b>2 - Subventions demandées : 9 000</b> <b>Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)) ministère de la Culture</b> Région Département Commune  Bénévolat  <b>CNASEA (emplois aidés)</b>  Autres recettes attendues (précisez)  Demande(s) de financement communautaire  Ressources indirectes affectées
Coût total du projet                18 300	<b>Total des recettes 18 300</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b> Secours en nature Mise a disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole	Contributions volontaires en nature  Bénévolat  Prestations en nature Dons en nature
<b>TOTAL 18 300</b>	<b>TOTAL 18 300</b>

**Au regard du coût total du projet, la ville sollicite une subvention de neuf mille €**

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

# Attestation sur l'honneur – Fiche 4

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la collectivité, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e), (nom et prénom) : **Mathieu VISKOVIC**

représentant(e) légal (e) de la collectivité **Mairie de Noisiel**

Déclare être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

**Demande une subvention de : 9 000 euros**

Précise que cette subvention, si elle est accordée devra être versée (1) :

**Au Compte banque de France du payeur de la collectivité :**

Nom du titulaire du compte : Mairie de Noisiel - Patrimoine

Banque : Banque de France

Domiciliation : Trésorerie de Marne la Vallée secteur PUB LOC

Code banque : 30001

Code guichet : 00510

N° de compte : G7710000000

Clé : 057

Fait, le 11 JUN 2019

à Noisiel

Signature



(1) vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre un RIB ou un RIP.

# Pièces à joindre au dossier – Fiche 5

- ❑ Le présent formulaire dûment rempli (fiches 1, 2, 3, 4)
- ❑ La délibération de l'assemblée délibérante relative au projet concerné
- ❑ Tout autre document que vous jugez utile de transmettre pour la bonne instruction de votre demande

## + Pour une première demande

- 1 Relevé d'identité bancaire
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**
- le compte-rendu de la subvention (\*)

## + Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé,

- 1 • le compte-rendu de la subvention dont vous demandez le renouvellement (\*) : **cf. page suivante**
- 2
- 3 • 1 Relevé d'identité bancaire **s'il a changé**

(\*) **IMPORTANT:** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

# Budget réalisé de l'action 2018

CHARGES	PRODUITS (1)
<b>Charges spécifiques à l'action</b> <b>Achats</b> <b>Prestations de services : 8 327 euros</b> - création graphique - impression - droit reproduction <b>Matières et fournitures 1 608 euros</b> <b>Services extérieurs</b> Locations Entretien Sécurité <b>1 135 euros</b> <b>Autres services extérieurs Honoraires</b> Publicité Déplacements, missions <b>Charges de personnel 9 734 euros</b> Salaires et charges Frais généraux	<b>1 - Ressources propres 11 154 euros</b>  <b>2 - Subventions demandées : 9 000 euros</b> <b>Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)) ministère de la Culture</b> Région Département Commune  Bénévolat  <b>CNASEA (emplois aidés)</b>  Autres recettes (précisez) redevances et droits usagers <b>650 euros</b>  Demande(s) de financement communautaire  Ressources indirectes affectées
Coût total du projet 20 804 euros	<b>Total des recettes 20 804 euros</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b> Secours en nature Mise a disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole	Contributions volontaires en nature Bénévolat Prestations en nature Dons en nature
<b>TOTAL 20 804</b>	<b>TOTAL 20 804</b>

# Bilan qualitatif de l'action 2017

## Rappel de l'action :

Mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire, notamment dans le domaine d'édition et d'événements autour de la valorisation de l'architecture et du patrimoine.

## Contenus et résultats :

- **Noisiel, lumière sur la ville** : Projet Light Painting
  - o Médiation visant à sensibiliser la population, notamment de quartiers sensibles, à leur cadre de vie, autour de créations artistiques. L'artiste Konte Rast propose un grand projet de light-painting à travers la commune. Véritable art urbain, le light painting mélange l'art corporel et l'art visuel. Plusieurs soirées ont été organisées sous forme d'ateliers artistiques gratuits.
  - o **Dates** : janvier à février 2018 ; exposition de restitution 3 au 25 mai 2018.
  - o **Public cible** : champs social ; grand public en famille, entre amis ou individuellement.
  - o **Public reçu** : 30.
  - o **Lieu(x)** : différents quartiers de Noisiel : Cité Menier, Totems, Bois de la grange, Ferme du Buisson, Lizard, Deux-Parcs,...
  - o **Bilan** : Valorisation du lien social par la culture sur l'ensemble de la commune. L'exposition a permis de valoriser l'engagement des habitants dans ce projet artistique. Les écoles de la ville ont été invitées à découvrir les photos à l'occasion de médiations ciblées.
  
- **Nuit des musées** : « *L'ancienne mairie entre ombres et lumières* »
  - o Animation visant à valoriser un édifice Inscrit MH et sensibiliser le public au patrimoine bâti en général : Goûter culturel gourmand pour savourer le patrimoine noisiélien et son histoire autour d'un théâtre d'ombres poétique et fantaisiste ; expérience de visite inédite qui invite les visiteurs à se glisser derrière l'écran et devenir acteur du patrimoine (initiation aux ombres corporeles).
  - o **Date(s)** : 19 mai 2018
  - o **Public cible** : grand public, familles
  - o **Public reçu** : 32 dont 14 enfants
  - o **Lieu(x)** : Ancienne mairie, Noisiel
  - o **Bilan** : Usagers satisfaits, amusés par l'originalité du mini spectacle d'ombres et ravis de la partie participative qui a permis aux enfants d'expérimenter une autre manière de voir le lieu ; jeux ayant facilité la création du lien entre familles ne se connaissant pas et issus de milieux sociaux divers.
  
- **Projet ateliers d'écriture Patrimoine en poésie** :
  - o **Date(s)** : 19/09, 26/09, 3/10 et 10/10/2018
  - o **Public cible** : 8-12 ans centre de loisirs (les matins) et individuels (l'après-midi)
  - o **Public attendu** : 40/50
  - o **Lieu(x)** : ancienne mairie
  - o **Bilan** : Échec total : aucune inscription ni même demande de renseignements. Les dates, trop proches de la rentrée ont sans doute une part de responsabilité.
  
- **Balade (urbaine) gourmande « Marne, rus, étangs »**
  - o Balade pédestre commentée autour du thème « ville durable : nature et urbanité ». Parcours construit de manière à mieux comprendre les trames verte et bleue de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée ; les espaces naturels urbains issus de l'aménagement de celle-ci dans les

années 1970-1980 ; les notions de corridors écologiques, biodiversité, etc. ; la réflexion portée ces dernières années en matière d'architecture durable et de préservation de l'environnement.

- **Date(s)** : 13 mai 2018 (journée)
- **Public cible** : familles
- **Public reçu** : 29
- **Lieu(x)** : Torcy, Noisiel, Lognes
- **Bilan** : Usagers très satisfaits de leur journée de découverte, malgré une météo catastrophique. Belle opportunité de valoriser le territoire sous ses facettes développement durable auprès d'usagers issus de divers horizons.

- **Journées européennes du patrimoine**

- **Exposition « Dites m'en PLU »**
- **Date(s)** : 10 au 29 septembre 2018 ; cœur d'action du 14 au 16 septembre.
- **Public cible** : scolaires de la maternelle au lycée ; étudiants ; grand public ; champ social.
- **Public reçu** : 990
- **Lieu** : Hôtel-de-ville de Noisiel
- **Bilan** : thème d'exposition modifié en juin, le sujet du PLU étant trop sensible. Remplacé par « Un village en bord de Marne » qui a traité du village de Noisiel d'avant l'ère Menier : mutations urbaines et sociales. Satisfaction des visiteurs, heureux de découvrir ce chapitre peu souvent évoqué de l'histoire de la ville de Noisiel.